

encore, à la fin de l'Empire, les Israélites des autres citoyens, quant à la jouissance des droits civils. Les franchises religieuses ne leur furent acquises qu'après l'égalité civile, par la loi de 1831 et l'ordonnance de 1844.

En général, les livres où il est traité de la question juive ne sont pas exempts de passion et se présentent comme des plaidoyers en faveur de l'opinion de leurs auteurs. Tel n'est pas celui que M. Henry Lucien-Brun vient d'écrire. Sémites et antisémites peuvent le lire et tous y trouveront d'utiles enseignements. A. P.

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE : NOTES DE VACANCES, par Claudius PROST, Lyon, A. Rey et C^{ie}, 1901, plaquette in-8 illustrée.

Voici une petite plaquette qui sera lue avec plaisir par nos compatriotes qui ont coutume de fréquenter les sites alpestres de la Haute-Savoie. Ils pourront savourer de charmantes descriptions et des récits d'excursions, dont il est si bon de se souvenir !

Annecy, Thônes, La Clusaz, Menthon, Talloires et Chamonix sont les principales étapes de l'itinéraire de notre voyageur. On en retrouvera les tableaux fidèles dans les illustrations phototypiques dont le texte est orné. Ce petit livre sort des presses de la maison Rey ; il charmera le bibliophile aussi bien que les lecteurs épris d'alpinisme.

L. T. DE M.

UN PARISIEN EN VIVARAIS ; IMPRESSIONS DE VOYAGE, par Jean DE MONTFARNASSE. Privas, imprimerie J. Galland, 1901, plaquette in-4° de 50 pages.

Puisque nous en sommes aux voyages, citons encore une promenade en Vivarais, fort agréablement contée et non moins joliment imprimée par M. Joseph Galland, de Privas. L'Ardèche, beaucoup moins connue que la Savoie, mérite cependant la visite du touriste. L'archéologue y trouvera aussi à glaner, nombreuses sont les ruines du moyen âge et les vieilles demeures féodales. Les touristes et les curieux ne seront nullement déçus en prenant pour cicérone cet aimable Parisien.

L. T. DE M.